



Charte des bonnes relations professionnelles

Cette Charte a pour but de permettre à chacun.e de travailler et collaborer dans les meilleures conditions possibles.

1 Communiquer en toute transparence

La transparence dans la communication est nécessaire pour comprendre les enjeux, les contraintes et les impératifs de chacune des parties. De la qualité de cet échange dépend la réussite des projets et des actions.

Nous nous engageons à vous présenter l'état de nos relations commerciales avec honnêteté et transparence, afin que nos constats soient source d'amélioration continue.

2 Respecter les délais

Que ce soit de notre côté, concernant les différents livrables, ou du vôtre pour garantir réactivité et efficacité.

Le partage d'informations dans des délais contraints est garant de notre démarche Qualité ainsi que de notre RSE.

3 S'organiser et anticiper

Nous vous invitons à nous tenir informés de tout changement de dates, de lieux d'intervention, plus largement de tout ce qui peut impacter la vie du contrat et surtout du personnel concerné.

De la même façon, nous nous engageons à communiquer tout évènement de nature à modifier le cadre initialement prévu.

4 Etre cordial

Dans un objectif d'échanges les plus agréables et constructifs possibles, nous attachons une importance particulière au respect mutuel et à la bonne entente lors de nos entretiens. C'est pourquoi nous encourageons des relations cordiales.

5 Se faire confiance

Une relation professionnelle saine se construit avant tout sur la confiance mutuelle.

Pour que le suivi et les résultats soient optimaux. Pour envisager sereinement l'avenir et la construction de projets communs.

Nom de l'Entreprise :

Date :

Signature :

Métiers partagés

Date :

Signature :

Charte des bonnes relations au travail



1. Soutien

Savoir soutenir, aider, encourager et accompagner les membres de son équipe.

2. Respect

Respecter les autres, leur travail, leurs valeurs et leurs différences.

3. Échange

Favoriser l'échange, le dialogue et l'écoute pour éviter les conflits, améliorer la performance et l'ambiance de travail.

4. Confiance

Faire preuve de confiance et de bienveillance envers soi-même et les autres.

5. Bien être

Veiller au bien être de chacun, à son épanouissement professionnel et veiller à un bon équilibre entre sa vie personnelle et professionnelle.

6. Engagement

S'engager et s'impliquer dans son travail, dans le projet de l'entreprise.
Tout mettre en œuvre pour permettre le développement et l'atteinte des objectifs.

7. Reconnaissance

Savoir valoriser chez chacun la qualité du travail réalisé, l'investissement personnel et les efforts accomplis.

Charte RSE

Chez Métiers partagés, nous sommes attachés à nos valeurs, la logique et la cohérence guident nos pas, dans un écosystème où l'Homme reste l'acteur majeur sur et pour lequel nous construisons nos actions.

Nous évoluons dans un cadre où l'innovation sociale est primordiale pour nous démarquer, mais où le réalisme économique est vital pour durer.

Notre responsabilité sociale et notre position d'acteur historique des territoires nous oblige. Nous nous engageons dans une démarche volontariste reposant sur 7 points.

- 1 Développer un panel de solutions en faveur des entreprises, des salariés et des Territoires.
- 2 Porter une vision engagée pour adapter les ressources nationales aux besoins des entreprises.
- 3 Promouvoir les actions en faveur des énergies non-carbonées.
- 4 Proposer des initiatives aux territoires pour contribuer à réduire le taux de chômage.
- 5 Au quotidien, limiter l'utilisation d'énergie et optimiser la gestion des déchets.
- 6 Associer les parties prenantes à nos initiatives pour faire vivre l'écosystème territorial.
- 7 Prendre des mesures pour favoriser le bien-être au travail.

Nous sommes convaincus que ces mesures, portées par une gouvernance animée par une culture de responsabilité et d'intégrité, nous permettront de développer notre activité dans le respect des principes de responsabilité sociale et environnementale. Et d'asseoir notre positionnement d'acteur historique engagé pour l'emploi sur les territoires.

MÉTIERES PARTAGÉS

21 Bis rue de la Vallée Maillard - Victoria 3 - 41000 Blois

09 74 97 08 97 - www.metierspartages.com